



LE REPERE

Bulletin Municipal n°1 - Janvier 2021



**Bonne nouvelle !
Votre bulletin municipal trimestriel
“LE REPERE” revient**





VOEUX DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2021

Chers Plouégataises et Plouégatais,

En ce début de mois janvier, je souhaite m'adresser à vous, au nom de la municipalité, pour vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous nos mes vœux de bonheur, de prospérité, de réussite, avec une mention spéciale pour les vœux de bonne santé, qui ont un sens particulier cette année.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la population dans sa forme habituelle. Croyez bien que c'est une grande déception. Ce moment de retrouvailles attendu par les jeunes et les moins jeunes avait l'avantage de renouveler les rencontres, dans une ambiance conviviale, de gens qui ne se côtoyaient pas forcément le reste de l'année.

L'ANNÉE 2020 FUT PARTICULIÈREMENT DIFFICILE POUR NOUS TOUS, TOUTEFOIS ELLE NOUS A PERMIS DE CONSTATER COMBIEN LA SOLIDARITÉ ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS.

► Notre priorité a été d'assurer l'accueil des élèves de notre école publique dans le respect des prescriptions des protocoles sanitaires successifs, afin de protéger les élèves et les personnels dans des conditions de sécurité adaptées au contexte.

- Un grand merci pour la mobilisation et la motivation des enseignants, des personnels de la commune et des élus qui ont travaillé en concertation pour organiser, à chaque fois dans l'urgence, la mise en œuvre des modalités d'accueil pour la poursuite de l'enseignement. Pendant les vacances scolaires, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ont pu être accueillis dans la garderie.

- L'installation de nouveaux équipements, les marquages au sol, la gestion différenciée des classes, les cours en présentiel et en visioconférence, le respect de la distanciation dans la garderie et dans la cantine, etc.

L'investissement de nos agents, indispensables au fonctionnement de notre commune, n'est en effet plus à démontrer dans la période tourmentée que nous traversons.

► Ces derniers mois, les membres du CCAS ont fait preuve d'une grande implication face à la crise du COVID. Ils ont assuré régulièrement un lien téléphonique avec nos aînés afin de prendre de leurs nouvelles et leur proposer une aide dans leurs démarches. Cette initiative a été très appréciée des bénéficiaires. Aidés par des bénévoles, un atelier de couture a permis la confection et la distribution gratuite de 950 masques en tissu au profit de notre population. Cette année, vu les circonstances, le repas de fin d'année organisé au profit des aînés a été annulé et remplacé par la distribution de colis à l'initiative du CCAS.

► J'ai une pensée particulière pour nos commerçants et artisans qui ont subi de plein fouet cette crise sanitaire. **Nous leur souhaitons une meilleure année 2021.**

► Nos associations, elles aussi, n'ont pas été épargnées. A leur grand regret, elles ont été contraintes d'annuler les manifestations annuelles tant attendues et indispensables à la cohésion sociale. **Nous espérons que 2021 fera oublier les mauvais aspects de 2020 et permettra la reprise des activités associatives, adaptée à la réalité sanitaire actuelle.**

⇒ L'année 2020 aura aussi été celle de l'élection des conseillers municipaux. Perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre fin mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la commune. Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations.

⇒ **JE VAIS REVENIR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ET PRÉSENTER LES PROJETS ET AMÉNAGEMENTS À VENIR :**

⇒ **LES CHANTIERS DE L'ANNÉE 2020 :**

- Réfection de la voirie route de Trogoff ;
- Achat du terrain « Le Jean » ;
- Achat de divers matériels et de mobiliers au profit de l'école (mesures COVID) ;
- Rénovation du hall de l'école (peinture réalisée pendant les vacances scolaires d'été, par deux jeunes de la commune) ;
- Création d'un terrain à bosses pour les VTT (sur proposition et avec la participation des jeunes utilisateurs).

⇒ **LES PROJETS POUR 2021 :**

- Début de la construction de la maison des aides maternelles (MAM) ;
- Réfection de la voirie route de Tropostec ;
- Aménagement de la rue Croas ar Salud ;
- Remplacement de la verrière de l'école ;
- Poursuite des études sur la création du nouveau terrain de football et des vestiaires, avec la participation de l'**ES Douron**.

⇒ **EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL, NOUS AVONS ENREGISTRÉ 12 NAISSANCES ET 5 DÉCÈS.**

Préservez-vous pour que demain nous partagions à nouveau ces moments qui nous manquent tant actuellement !

**LE CONSEIL MUNICIPAL ET MOI-MÊME,
NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ET BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS.**

**Le Maire,
François Giroto**

**Pour vous protéger et protéger les autres de la COVID-19,
s'il vous plaît, faites-vous vacciner !**

Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribuera à maîtriser
l'impact de l'épidémie.

Numéros utiles (locaux)

Mairie de Plouégat-Moysan
Bourg
29650 PLOUEGAT-MOYSAN

Tel : 02 98 79 21 93

Courriel : p-moysan-mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

✓ **Lundi, Mardi, Jeudi (*) : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

(*) La mairie est fermée au public le jeudi après-midi

✓ **Le Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

(Fermeture le mercredi semaines impaires)

✓ **Le Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

AGENCE POSTALE

✓ **Du lundi au vendredi : 13h45 à 16h45**

✓ **Samedi : 10h00 à 12h00**

Gendarmerie :  02 98 67 70 05

Pompiers :  02 98 72 86 25

Cabinet médical de Guerlesquin :  02 98 72 81 45

URGENCES (numéros nationaux)

- 18 : Pompiers
- 15 : Samu
- 17 : Gendarmerie / Police
- 112 : Appel d'urgence européen
- 114 : Services des malentendants
- 115 : Accueil sans abri
- 119 : Violences sur les enfants
- 3919 : Violences conjugales

LE REPERE

Directeur de la publication : F. GIROTTO - Maire

Rédacteur en chef : A. QUINIO - Adjoint

Mise en page : Agence WEB - GUIMAËC

Dépôt légal : Janvier 2021

Tirage : 300 exemplaires

Pour les informations complémentaires de la commune, consultez le site officiel :

www.plouegat-moysan.fr

site actualisé chaque jour par Monsieur A. QUINIO